

PÈLERINAGE PARIS 2025

NOTRE DAME – PARIS – SAINT ETIENNE DU ROUVRAY



Du 06 au 11 janvier 2025
Prix : à partir de 750,00€ TTC



Direction des pèlerinages du Diocèse de Gap et d'Embrun

17 rue Alphanod 05100 Briançon – 06 98 14 54 94 – pelerinages@diocesedegap.com

Siret : 78243278500023 – Atout France : IM 005 110 022

Resp. civ. Pro. Mutuelle Saint Christophe : n° 0000010490598604

Garantie Financière Atradius : 544083/1221101

PARIS 2025

Le 15 avril 2019 un violent incendie défigurait la cathédrale Notre Dame de Paris, endommageant lourdement sa structure et plongeant la France dans une grande tristesse. Le retentissement mondial de cet événement a rendu perceptible l'attachement des peuples à ce monument de l'histoire chrétienne de la France et à la personne qu'il honorait : la Bienheureuse Vierge Marie.

L'immense chantier qui a débuté ensuite nous a tous tenu en haleine avec ses rebondissements et ses perspectives. Il touche à sa fin et nous allons enfin pouvoir redécouvrir la splendeur de cette cathédrale héritée du génie des bâtisseurs médiévaux et intimement liée à l'histoire de notre pays.

Nous vous invitons, par ce pèlerinage, à prendre part à la renaissance de ce lieu, à le redécouvrir dans sa beauté renouvelée et à lui rendre sa fonction originelle : Le culte divin par l'intercession de Notre Dame, première des saintes patronnes de la France.

Ce pèlerinage à Paris nous conduira également dans les lieux saints de la capitale : Saint Étienne du Mont, église remarquable du quartier latin qui sert d'écrin au tombeau de sainte Geneviève, sainte patronne de Paris. La chapelle de la rue du bac dont le rayonnement dépasse nos frontières. Saint Sulpice, la Basilique Notre Dame des Victoires et la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. La chapelle des Lazaristes, qui accueille les reliques de saint Vincent de Paul.

Une matinée de pèlerinage hors de Paris, à Saint Etienne du Rouvray, nous conduira sur le lieu même du martyr du père Jacques Hamel le 26 juillet 2016 où nous célébrerons la messe.

Paris est aussi le siège de nos grandes institutions, nous irons à la rencontre de nos élus pour un temps de visites et d'échanges au Sénat et à l'Assemblée nationale. Un passage devant les grands monuments de Paris *by night*, vous plongera dans les beautés de la ville lumière.

Un temps libre en deuxième partie d'après-midi le vendredi vous donnera l'occasion de profiter de Paris selon vos désirs.

Programme

(Les visites, et leur ordre, peuvent être modifiées)

Lundi 06 janvier

Départ matinal des Hautes-Alpes vers Paris, présentation du pèlerinages, petit-déjeuner et déjeuner libre sur la route (arrêt sur des aires équipées de service de restauration), Arrivée en fin d'après-midi à Paris (Lazaristes). Installation dans les chambres, messe suivie du dîner, soirée et nuit chez les Lazaristes.

Mardi 07 janvier

La journée de pèlerinage prend place sur l'Île de la Cité, déplacement en transport en commun. Visite de la Sainte Chapelle érigée par ordre de saint Louis pour accueillir la Couronne d'épines, temps libre sur l'Île de la Cité. Déjeuner aux alentours. L'après-midi, immersion dans la grande histoire de la cathédrale Notre Dame de Paris avec le spectacle Éternelle Notre Dame, expérience totalement immersive en réalité virtuelle qui relate l'histoire de la cathédrale de son origine à nos jours. Découverte de la cathédrale et messe. Retour en transport en commun chez les Lazaristes pour le dîner. Le soir : conférence du président de l'établissement public rebâtir Notre Dame sur le chantier de reconstruction après l'incendie.

Mercredi 08 janvier

Le matin visite de Saint Sulpice et du Sénat, rencontre avec le sénateur de la circonscription des Hautes-Alpes. Déjeuner à proximité du Sénat. L'après-midi, visite du musée de Cluny, passage devant la Sorbonne, recueillement devant la tombe de sainte Geneviève, patronne de Paris, messe à Saint Etienne du Mont. Retour pour le dîner et la nuit chez les lazaristes. (Tous les déplacements se font en transport en commun).

Jedi 09 janvier

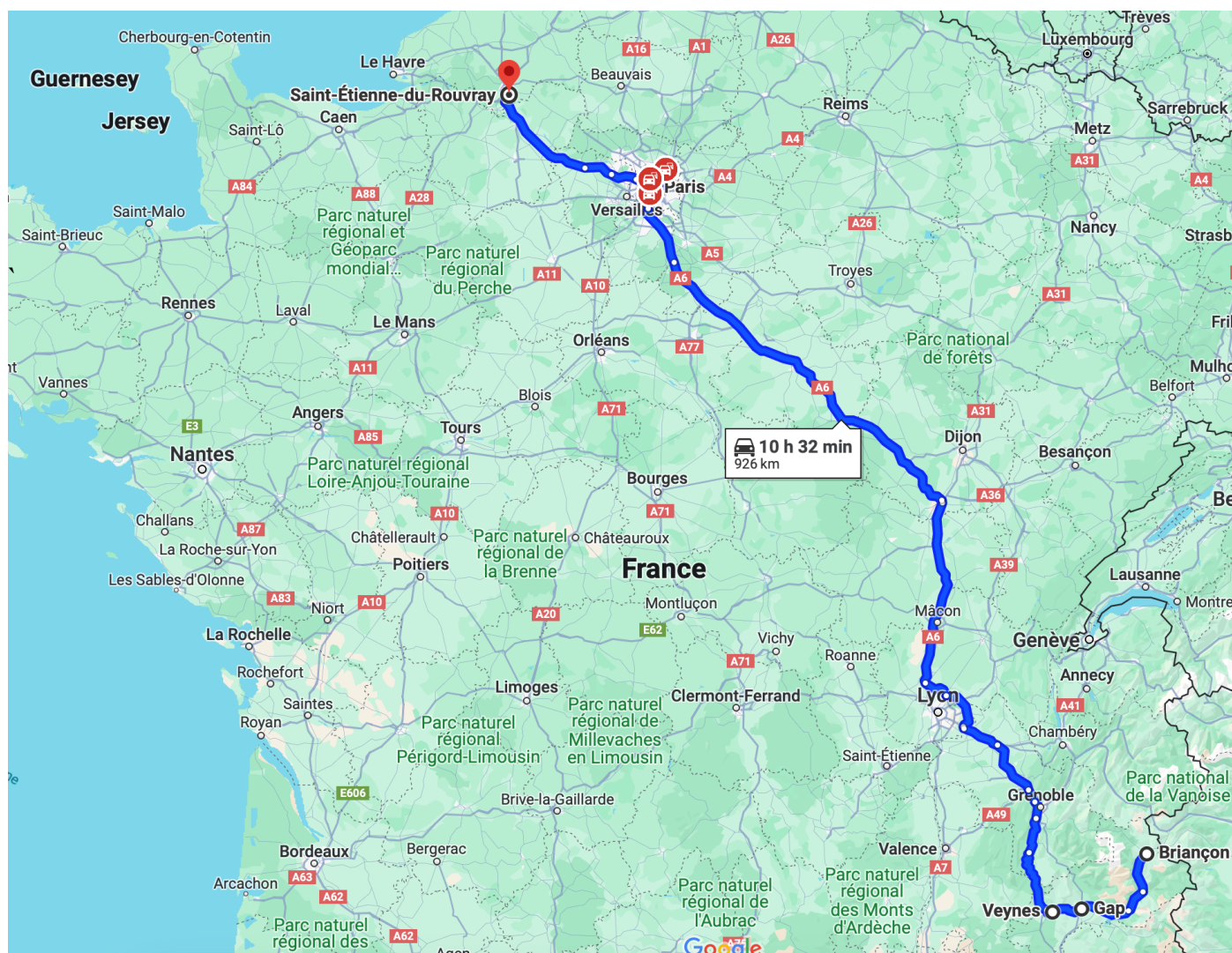
Le matin, visite de l'Assemblée nationale et rencontre avec un de nos députés (sous réserves) déjeuner chez les lazaristes, temps libre puis pèlerinage vers la Chapelle de la rue du Bac. Montée à Montmartre en passant par la Basilique Notre Dame des Victoires, messe et temps d'adoration et de confession à Montmartre, dîner autours de la Basilique et retour, chez les Lazaristes pour la nuit, en car en passant devant les principaux monuments de Paris.

Vendredi 10 janvier

Départ tôt le matin vers Saint Étienne du Rouvray, célébration de la messe sur le lieu du martyr du père Jacques Hamel, déjeuner autours de l'église. Retour à Paris et temps libre l'après-midi (possibilité de se faire accompagner pour des visites par un de nos prêtres accompagnateurs. Dîner et nuit chez les Lazaristes.

Samedi 11 janvier

Départ matinal vers les Hautes-Alpes, déjeuner et dîner libre sur la route (arrêt sur des aires équipées de service de restauration), Arrivée en soirée dans les Hautes-Alpes.



INFORMATIONS PRATIQUES

Du 06 au 11 janvier 2025 – 6 jours et 5 nuits

Forfait chambre double à 750,00€

Forfait chambre single à 900,00€

Le prix comprend : Le voyage en autocar Grand Tourisme Aller/Retour, les déplacements sur place dans le cadre du programme, l'hébergement en hôtel*** ou pension religieuse, les repas (entrée, plat, dessert) du dîner du 06 janvier au petit-déjeuner du 11 janvier 2024, les visites inscrites au programme, les frais de dossiers.

Le prix ne comprend pas : Les repas avant le dîner du 06 janvier et après le petit-déjeuner du 11 janvier 2025, les boissons (hors eau, au cours des repas), les visites non inscrites au programme, les déplacements personnels (hors programme), les dépenses personnelles, les offrandes et pourboires.

Modalités de règlements :

Il est possible de payer par chèques, espèces, virements, chèques vacances, **CB (+2,5%)**

Il est possible de régler en plusieurs fois le solde, s'il s'agit de chèques, merci de tous les envoyer au moment de l'inscription avec la date d'encaissement inscrite au dos.

Chèques à l'ordre de : PELERINAGES DIOCESAINS.

Pour s'inscrire, vous pouvez récupérer des bulletins d'inscriptions auprès de votre accueil paroissial, ou nous les demander directement aux coordonnées ci-dessous.

Ou en copiant ce lien dans votre navigateur internet :

<https://pelerinagesdegap.fr/tour/paris-notre-dame-st-michel-du-rouvray/>

37 places

Inscriptions prises par ordre d'arrivées.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez nous contacter :

Service diocésain des pèlerinages

17 rue Alphan

05100 Briançon

04 92 23 30 13 - pelerinages@diocesedegap.com

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

PARIS – NOTRE DAME – ST ÉTIENNE DU ROUVRAY

Du 06 au 11 janvier 2025 – 6 jours et 5 nuits – bulletin à retourner avant le 01 décembre 2024

Merci d'utiliser un bulletin par participant et d'écrire de manière lisible.

Les informations doivent correspondre à celles de votre pièce d'identité (CNI/Passeport) utilisée durant le pèlerinage.

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM :	Adresse :	Tél fixe :
Prénom :		Tél port :
Date de naissance :	Code postal :	N°CNI/passeport :
Lieu de naissance :	Ville :	Déjà délivré(e) le :
Nationalité :	Mail (indispensable) :	Par :
		Jusqu'au :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM et Prenom :	Telephone :
-----------------	-------------

TRANSPORTS - HÉBERGEMENTS - RESTAURATION

TRANSPORT	HEBERGEMENTS	RESTAURATION
<p>En car des Hautes-Alpes vers Paris</p> <p>Sur la ligne Briançon – Eyglies – Embrun – Chorges – Gap – Veynes je souhaite prendre le car à :</p> <p>.....</p> <p>Remarques personnelles :</p>	<p>En pension complète : du dîner du 06/01/2025 au petit-déjeuner du 11/01/2025</p> <p>Je choisis :</p> <p><input type="checkbox"/> Chambre individuelle (Supplément de 150€ dans la limite des places disponibles)</p> <p><input type="checkbox"/> Chambre double que je souhaite partager avec :</p> <p>.....</p>	<p>Les repas sont proposés complets, entrée-plat-dessert-pain-eau (Hors boissons (vins-café) et suppléments)</p> <p>Indiquer ici vos régimes alimentaires :</p>

PRIX - RÈGLEMENTS - ANNULATIONS

Prix tout compris :**750,00€**

Supplément chambre individuelle : ...(150,00)€

Offrande :€

Montant total :€

Règlement possible, espèces, chèques, virements, chèques vacances ANCV, **CB sur demande (+2,5%)**.

J'ai pris connaissance des conditions

D'annulation au dos de ce bulletin.

Je certifie avoir pris connaissance du programme, de la participation financière et des conditions générales et particulières de ventes (au verso et sur la feuille d'information).

Date et signature : (précédée de la mention « Bon pour accord »)

Chèques à l'ordre de **Pèlerinages diocésains**.

Règlement possible en plusieurs fois. Joindre tous les chèques. Veuillez impérativement noter ci-dessous :

N° du chèque	Montant	Date d'encaissement
1 :€/...../2024
2 :€/...../2024
3 :€/...../2024
4 :€/...../2025
5 :€/...../2025

Traitement des données RGPD

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattachés à l'Association Diocésaine de Gap à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris : OUI NON

En conséquence, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service des pèlerinages selon les modalités suivantes :

FINALITE DE COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES

Les données ci-jointes sont collectées pour les finalités suivantes : - Enregistrement des pèlerins inscrits aux pèlerinages du diocèse. - Correspondances avec les personnes inscrites aux pèlerinages. - Suivi et organisation des pèlerinages (transports, hébergements, restauration). - Invitation à participer aux nouveaux pèlerinages proposés par le service de pèlerinage du diocèse.

LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

- Le responsable de traitement est le directeur diocésain des pèlerinages l'Abbé Edouard Le Conte

DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES : Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- Inscription à un pèlerinage : les données nécessaires au traitement de votre inscription seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat.
- Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) au 5 ans de la relation commerciale.

(Article 8 de la loi informatique et Libertés modifiée et article 9 du RGPD)

DESTINATAIRE DES DONNEES

- Le service des pèlerinages du diocèse de Gap
 - Les différents intervenants nécessaires à l'organisation des pèlerinages (prestataires transports, hébergements, restauration).
 - Les administrations des pays concernées par les pèlerinages (si pèlerinage à l'étranger).
 - L'association diocésaine de Gap
 - Aucune autre information ne sera transmise à un tiers sans votre autorisation préalable.
- J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattachés à l'Association Diocésaine de Gap à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage :

OUI NON

J'autorise l'Association Diocésaine de Gap à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

OUI NON

Droit à l'Image

Dans le cadre du pèlerinage **PARIS 2025** organisé par le Diocèse de Gap,

J'AUTORISE :

Ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse de Gap du **06 au 11 janvier 2025** lors du pèlerinage **PARIS 2025**

OUI NON

L'utilisation des images et sons réalisés par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation. Sans limite de quantité, dans le cadre du pèlerinage **PARIS 2025**

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le Diocèse de Gap, à titre gracieux.

OUI NON

Cette autorisation est donnée pour une durée de 5 ans. Et au plus tard à la fin de la promotion du pèlerinage pour lequel mon image sera utilisée. Pour les pèlerinages dont la périodicité est annuelle, le consentement est donné jusqu'à la promotion du pèlerinage de l'année suivante.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le Diocèse de Gap à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseignés sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le Diocèse de Gap et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable du service diocésain des pèlerinages.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du Diocèse de Gap à l'adresse suivante : 17 rue Alphand 05100 Briançon

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le Diocèse de Gap contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

OUI NON

INFORMATIONS SUR LE PÈLERINAGE

Intitulé du pèlerinage : **PARIS 2025**; Destination : PARIS

Ville de départ : BRIANÇON; Pays : FRANCE ; Ville de retour : BRIANÇON; départ le **06 JANVIER 2025** – retour le **11 JANVIER 2025**

Transport : AUTOCAR GRAND TOURISME ; Restauration : REPAS COMPRIS DU dîner du **06 janvier 2025 AU petit-déjeuner du 11 janvier 2025 (ENTRÉE PLAT DESSERT PAIN EAU)** ; Hébergement : EN PENSION RELIGIEUSE OU HOTELS ***.

Ce pèlerinage nécessite d'être en capacité de pouvoir marcher quelques centaines de mètres et tenir la position debout de façon prolongée. En m'inscrivant j'atteste de cette capacité. A défaut, j'accepte d'attendre à l'hébergement ou dans le bus en cas de difficulté à suivre le groupe. Activités incluses, visites : Éternelle Notre Dame, Cathédrale Notre Dame, Sainte Chapelle, Chapelle de la médaille miraculeuse, Quartier latin, musée de Cluny, Notre Dame des Victoires, Montmartre, Saint Etienne du Rouvray, Sénat, Assemblée Nationale. Langue des visiteurs : FRANÇAIS.

FORMALITÉS DE POLICE ET SANITAIRE

Chaque pèlerin est tenu de voyager avec une pièce d'identité (Passeport ou CNI) en cours de validité et à jour des visas et permis de séjour pour les étrangers.

PRIX ET ANNULATION

Ce que le prix comprend : Le transport en autocar, au départ et retour de Gap - L'hébergement - les repas à partir du dîner du 06/01/2025 au petit-déjeuner du 11/01/2025, hors boissons - Les visites annoncées au programme.

Ce que le prix ne comprend pas : Les boissons et extras - les visites non prévues au programme - les offrandes et pourboires - les dépenses personnelles.

Prix total TTC en chambre double : 750,00€. Supplément de 150,00€ pour une chambre individuelle. Acompte (30%) à verser à l'inscription. Le solde du règlement est à envoyer en même temps que l'inscription avec les dates d'encaissements au dos des chèques. Les règlements par chèques, espèces, virements, chèques vacances sont acceptés, les règlements par CB font l'objet d'une commission en sus (2,5%). Sauf dérogation expresse accordée par le directeur des pèlerinages, tous les règlements doivent pouvoir être encaissés au plus tard le jour du départ. En l'absence de dérogation, en cas de règlements incomplets le jour du départ, le pèlerin pourra se voir refuser la participation au pèlerinage sans qu'aucun remboursement autre que ceux prévus aux conditions de participation ne puisse lui être versé. Les chèques sont à libellés à l'ordre des PELERINAGES DIOCESAINS. Tous les prix sont en EUROS et sont révisibles en fonction des évolutions du cours des devises et de l'inflation. Si le groupe n'atteint pas au minimum 30 participants mais est d'au minimum 25 participants, une charge supplémentaire de 150€ sera demandée aux pèlerins inscrits.

Absence de droit de rétractation : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants : - Frais d'annulation/résolution du contrat
Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage) :
Barème d'annulation (sur le prix total du voyage)

- à plus de 60 jours avant le départ : 55€ - entre 60 jours et 16 jours avant le départ : 200 € - entre 15 jours et 3 jours avant le départ : 550€ - moins de 3 jours avant le départ : 100% du forfait choisi. Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 20 participants n'est pas atteint :

Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

En cas d'annulation dû à un événement non prévisible (guerre, catastrophe naturelle, pandémie, etc.), le remboursement des participants se fera en fonction de ce qu'il pourra être obtenu par les autorités, le participant pourrait ne recevoir aucun remboursement, sans préjudice pour le service diocésain des pèlerinages.

CONTACT RESPONSABILITE RECLAMATION

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : Abbé Edouard Le Conte, 17 rue Alphand 05100 Briançon, 04 92 23 30 13, pelerinages@diocesedegap.com

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du pèlerin. Le pèlerin pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

La direction diocésaine des pèlerinages de Gap est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenu d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

L'association diocésaine de Gap a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS, 159 rue Anatole France-CS0118 I 92596 Levallois Perret Cedex I France Cette garantie porte le n°544083/12211015

L'association diocésaine de Gap a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle auprès de La Mutuelle Saint Christophe. 277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05. Cette police d'assurance porte le n°0000010490598604

CESSION DU CONTRAT :

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant la direction diocésaine des pèlerinages dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession : 55€ de frais de dossier et en cas de billets de transport non cessible, le prix du billet.

RECLAMATION/MEDIATION

Le pèlerin peut saisir la direction diocésaine des pèlerinages de Gap de toute réclamation, à l'adresse suivante : 17 rue Alphand 05100 Briançon, 04 92 23 30 13, pelerinages@diocesedegap.com par lettre avec accusé-réception et/ou par email accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union Européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

La direction des pèlerinages de Gap sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, la direction des pèlerinages de Gap dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.